

Mémoire et soutenance DUETI

Mémoire technique :

- Le choix du sujet présente un caractère technologique, scientifique, ou un intérêt professionnel, ancré dans une problématique locale. Il sera appuyé sur un cas d'études ou une expérience réelle menée sur place. Il démontrera la maîtrise des techniques propres à la spécialité étudiée et la connaissance des approches technologiques et du contexte industriel et culturel du pays d'accueil. Le travail attendu est constitué de réflexions, de mesures et d'analyses de l'étudiant.e par rapport au sujet choisi. Une étude comparative entre la France et le pays d'accueil pourra éclairer le sujet choisi.

Un contact avec des entreprises locales sera particulièrement apprécié dans la description de vos activités à l'étranger. Certaines universités proposent un stage en entreprise ou en laboratoire au second semestre. Dans ce cas le mémoire peut porter sur le travail réalisé en stage.

Il doit faire apparaître le fait que les enseignements choisis sont un complément apporté à la formation initiale IUT. L'étudiant devra donc garder une approche professionnelle, similaire à l'approche adoptée en DUT. L'étude bibliographique est une étape incontournable dans le traitement de ce sujet mais ne peut constituer à elle seule l'objet du mémoire.

Les sources d'information doivent être clairement mentionnées et le plagiat est interdit.

Présentation et rédaction du mémoire

Il doit comporter entre 30 et 40 pages sans les annexes.

Critères d'évaluation

- Recherche documentaire
- Contenu technique et académique
- Analyse et prise de recul
- Qualité rédactionnelle

Rapport culturel :

Présentation et rédaction du rapport

Il doit comporter au minimum 15 pages rédigées, hors photos et annexes. Il ne s'agit pas d'un simple guide touristique mais d'un questionnement basé sur un état des lieux, d'une explication comparative ou historique sur ce que vous avez vécu ou observé. Le rapport peut être à caractère

économique, politique, socio- culturel, social, etc... et sera appuyé sur une expérience de vie locale et une recherche documentaire. Le rapport est rédigé en anglais ou dans la langue du pays d'accueil (pas en français).

Les sources d'information doivent être clairement mentionnées et le plagiat est interdit.

Critères d'évaluation

- Prise de recul
- Qualité rédactionnelle (grammaire, vocabulaire...)
- Recherche documentaire

Soutenances :

Le mémoire et le rapport donnent lieu à une présentation orale devant un jury dans le département d'origine de l'IUT :

- Exposé oral en français pour le mémoire technique (15 minutes)
- Questions /réponses (10 minutes)

- Exposé oral en anglais ou dans la langue d'enseignement/ du pays d'accueil pour le rapport culturel (10 minutes). Une partie de la soutenance présentera également le contexte de la formation (université, pays, conditions de vie quotidienne, intérêts personnels) et doit être illustrée de photos.
- Questions réponses (10 minutes)

Critères d'évaluation

- Contenu (plus-value par rapport au mémoire/rapport), maîtrise des questions techniques
- Expression orale.
- Qualité des documents
- Maîtrise de la langue étrangère